

ALLOCUTION DU MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT DOMINIQUE PIERRE A L'OCCASION DU SEGMENT MINISTERIEL DE LA 21^{ème} CONFÉRENCE DES PARTIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

France, PARIS 2015

Monsieur le Secrétaire Général des Nations-Unies

Madame, la Secrétaire Exécutive de la Convention Cadre des
Nations-Unies sur les changements Climatiques

Monsieur le Président de la COP21,

Mesdames, Messieurs les Ministres et les chefs de délégation,

Mesdames, Messieurs les Représentants de la Communauté
Internationale

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais remercier vivement le gouvernement et le peuple français de l'accueil réservé à la délégation Haïtienne. J'en profite pour joindre ma voix à celle du peuple haïtien pour condamner vigoureusement l'acte barbare du 13 Novembre dernier qui a coûté la vie à plus d'une centaine de personnes.

Je voudrais, par la même occasion, féliciter le leadership de la Secrétaire Exécutive de la Convention, Madame Christiana Figueres, du Président de la COP21, Monsieur Laurent Fabius et saluer l'implication du Secrétaire Général des Nations-Unies, M. Ban Ki-Moon, pour la solidarité qu'il a toujours témoignée à l'égard d'Haïti.

Monsieur le Président,

Haïti se place au sixième rang parmi les 10 pays les plus exposés aux risques hydro-climatiques. Elle présente la plus haute côte de vulnérabilité aux cyclones parmi les Petits États Insulaires en Développement.

Des études ont en effet démontré que l'agriculture est, chez nous, le secteur le plus vulnérable aux changements climatiques en raison de sa grande dépendance au climat. D'autres secteurs névralgiques comme la santé, l'eau, la pêche en sont également grandement affectées.

Mesdames/Messieurs,

Les liens étroits entre une politique industrielle non soucieuse des droits des générations futures à une bonne qualité de vie et le dérèglement climatique ne sont plus à démontrer. La science est sans ambigu à ce niveau-là.

Haïti est, par conséquent, solidaire de la position de AOSIS quant au niveau d'ambition d'un futur accord qui permettrait de contenir la

hausse moyenne de la température globale à 1,5°C par rapport au niveau préindustriel. Ce seuil constitue la ligne rouge à ne pas dépasser pour garantir la survie des Petits Etats Insulaires en Développement.

Mesdames, Messieurs

Les engagements d'Haïti sont clairement traduits dans sa Contribution Prévue Déterminée au Niveau national. Ce document démontre qu'Haïti entend désormais emprunter la voie d'un développement sobre en carbone et résilient aux changements climatiques. Pour y arriver, elle entend privilégier la promotion et l'introduction de sources d'énergies renouvelables et propres dans le mixte énergétique du pays, l'utilisation de systèmes de transport inter et intra-urbains moins polluants et plus efficaces, la mise en place de programmes d'afforestation et de reforestation durables, le développement de la « bio-économie » et la gestion rationnelle des ressources naturelles.

La mise en œuvre de ces actions requiert d'importants moyens financiers et techniques qui dépassent les ressources du pays. Aussi, en s'alignant sur la position du Groupe des Pays Moins Avancés de l'AOSIS, du G77 et la Chine, Haïti souhaite-t-elle vivement que les pays développés, fournissent de façon prévisible et transparente l'appui

technique et financier nécessaire au renforcement des capacités, au développement et transfert des technologies propres, à la mise en place d'ajustements appropriés et durables et aux processus de réponses aux pertes et dommages liés au dérèglement climatique. Les pertes et dommages doivent être une préoccupation incontournable dans le prochain accord. Les mécanismes et les ressources financières y relatifs doivent être élucidés afin de permettre aux pays victimes d'en faire face.

Monsieur le Président, Haïti plaide pour un Financement additionnel ciblant les Parties les plus vulnérables. Les financements existants n'ont pas vraiment aidé ces pays à atteindre des résultats significatifs dans la lutte contre les changements climatiques. Le Fonds Vert pour le Climat devrait, par conséquent, privilégier de nouvelles façons de faire, pour aider les PMA et les Petits Etats Insulaires en Développement à renforcer leur résilience aux changements climatiques,

Mesdames, Messieurs,

Aujourd'hui nous devons faire un choix : soit procéder une « révolution écoénergétique »soitemprunter « la voie catastrophique d'un grand désordre environnemental et sociétal ».

Il s'agit maintenant de faire de cette conférence mondiale sur le climat un nouveau point de départ qui nous aura permis d'arrêter une fois pour toutes, les voies à emprunter pour limiter le processus de réchauffement climatique. Si nous ratons cette occasion, cela pourrait être le début de la fin. Alors présentons, adoptons et mettons donc en œuvre un nouvel accord. Il doit être clair, légalement contraignant, ambitieux, équitable et basé sur les principes clés de la Convention.

Au nom du peuple haïtien et en mon nom propre, je vous remercie.